



**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**

**Extrait du Registre des Délibérations**

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 08 Octobre 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 18 membres, absents excusés ayant donné procuration : 9 membres, absents excusés : 2 membres, absent : 0 membre

**POINT N° 541**

**CESSION DE PARCELLE - RUE WILSON**

Mme la Maire expose :

Madame la Maire a été saisie d'une demande de M. KAEMPF, domicilié rue Wilson pour l'acquisition d'une partie de la parcelle AS n°3 estimée à environ 13 m<sup>2</sup>.

Cette portion d'environ 13 m<sup>2</sup>, à détacher du domaine public, est un ancien chemin permettant d'accéder à la rivière. Il sert actuellement de passage à la propriété voisine surbâtie située au 117, Rue Wilson.

La parcelle est située en zone UA du PLU.

Compte-tenu du caractère étroit de la parcelle et de la très petite taille de cette dernière, l'estimation des domaines se porte à 3 000 € l'are, soit une valeur vénale de 390 € arrondie à 400 € assortie d'une marge d'appréciation de 15 %.

Il est proposé de valider le prix de cession à 400 € pour ces 13 m<sup>2</sup>.

Madame la Maire demande aux membres du conseil de se prononcer sur cette proposition.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré,

Sur proposition de la Commission Finances du 04 Juillet 2025

**AUTORISE** le projet de cession d'une partie de la parcelle cadastrée section AS n°3 d'une surface approximative de 13 m<sup>2</sup> ;

**FIXE** le prix de vente à 400 € pour ces 13 m<sup>2</sup> ;

**DIT** que les frais de notaire et d'arpentage seront pris en charge par les acquéreurs

**AUTORISE** Mme la Maire à signer tout acte relatif à cette affaire

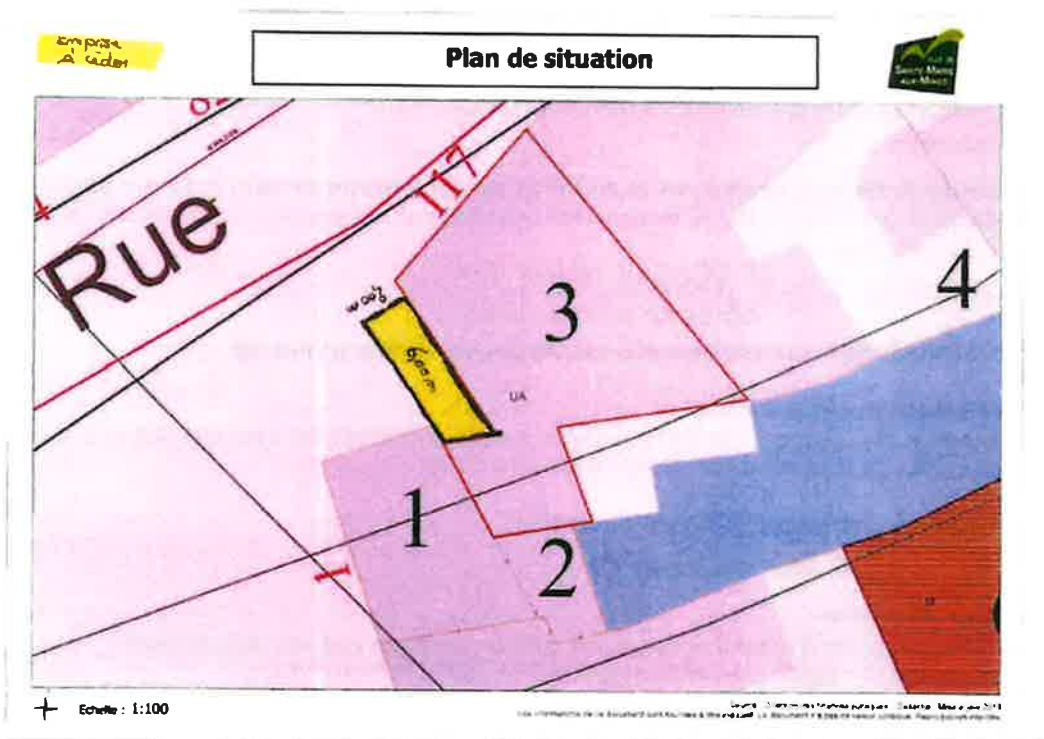


Annexe – plans

Découpage actuel de la parcelle AS n°3 :



Proposition de découpage :





Délibération adoptée à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,

Nadège FLORENTZ

La Maire,

Noëllie HESTIN